



# Saint-Brice Magazine

[www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)

JOYEUX NOËL



Salle des Fêtes :  
c'est parti !



Entrez dans la magie  
de Noël



Bilan de la rencontre  
élus/habitants

## Décembre : c'est le temps des fêtes

Les fêtes de fin d'année vont se préparer et j'espère que, pour chacun d'entre vous, ce sera une période heureuse. Nos lointains ancêtres voyaient avec inquiétude les jours raccourcir et se demandaient avec angoisse si la nuit n'allait pas devenir permanente.

C'est pourquoi on faisait des feux, on allumait des torches à la fois pour voir clair et en même temps former des vœux pour que la lumière du ciel réapparaisse. Les fêtes religieuses ont relayé les fêtes païennes de l'antiquité et la tradition des illuminations de fin d'année s'est établie.



Depuis le nouveau centre-ville, chacun a pu constater que le Saint-Brice nocturne est devenu lumineux. Les guirlandes ajoutent une note de joie et de lumière incontestable. Les marchés de Noël seront présents et contribueront à donner une belle ambiance de fête. Nous nous efforçons de répartir au mieux les lumières dans tous les quartiers de Saint-Brice en restant dans les limites des contraintes budgétaires.

Pour rester dans le chapitre « Fête », Saint-Brice, qui attend depuis 40 ans une salle des fêtes, va voir en 2007 le projet devenir réalité.

Cet espace de 500 m<sup>2</sup> sera loué 80 euros par mois. Je conviens que vu de l'extérieur cela ne ressemble pas à une maison normande mais fait-on la fête dedans ou dehors ? Un vaste parking en sous-sol avec accès direct plein pied pour les handicapés, une décoration soignée et le fait qu'il n'y aura aucune nuisance sonore pour le voisinage sont des facteurs très positifs. Il faudra voir quand tout sera terminé.

Les fêtes approchent donc sous de bons auspices. Mon équipe et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches.

**Votre Maire,  
Alain Lorand**

*« Le plus grand dérèglement de l'esprit consiste à voir les choses telles qu'on le veut et non telles qu'elles sont. »*

**Jacques Bossuet**

### Saint-Brice Magazine

Hôtel de ville  
14, rue de Paris - 95350 - Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur de la publication : Alain Lorand  
Directeur de la rédaction : Angel Jean-Noël  
Rédaction/Photos : Service communication  
(sauf mention)

Publicités : Service communication (0134 29 42 56)

Maquette - Impression : FDVA (0134 71 11 12)

Tirage : 6300 exemplaires

Dépôt légal à parution

Site internet : [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)

E-mail : [info@saintbrice95.fr](mailto:info@saintbrice95.fr)

En bref... En bref...

## En bref...

### Ⓛ SOS Mucoviscidose aide les malades à vivre mieux

La mucoviscidose est une maladie génétique grave, aujourd'hui encore incurable, mais non contagieuse. Elle se traduit par des troubles respiratoires (l'excès de mucus encombre les bronches et les alvéoles pulmonaires) et digestifs (mauvaise digestion des aliments, surtout les graisses). Depuis 1988, l'association SOS Mucoviscidose a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des mucoviscidosiques.

Pour cela, elle apporte une aide morale aux malades et à leur famille (7 jours sur 7, 24 h sur 24 au 01 64 63 15 04). Une assistante sociale assure

une permanence tous les mercredis de 15h à 17h30 au siège de l'association. Pour les adhérents malades, SOS Mucoviscidose prend en charge le forfait journalier et les vitamines les plus courantes non remboursées par la sécurité sociale, propose un coup de pouce au sport et une aide aux vacances, prend en charge la mutuelle pour les adultes mucoviscidosiques non imposables, etc.

SOS Mucoviscidose a besoin de vous tous ; elle est autorisée à recevoir des dons et legs déductibles, dans le cadre des dispositions légales. Vous pouvez aussi l'aider en devenant bénévole.

**Le correspondant local est Éric VANNIER - Sarcelles. Tél. : 01 39 90 98 56.**  
**Renseignements : ZAC de la Bonne Rencontre - 2 Voie Gallo-Romaine 77860 Quincy-Voisins. Tél. : 01 64 63 15 04.**  
[www.sosmucoviscidose.asso.fr](http://www.sosmucoviscidose.asso.fr)



### Ⓛ Des contrôleurs aériens à votre écoute

Des contrôleurs aériens sont à la disposition du public les lundis et mercredis de 10h à 16h. Ils répondent aux questions portant sur le dispositif de circulation aérienne en région parisienne et la prise en compte de l'environnement, sur les techniques de contrôle aérien et ses contraintes, sur les caractéristiques du survol des avions en région parisienne, ainsi que les procédures d'atterrissage et de décollage.

**Maison de l'Environnement de l'aéroport de Roissy-CDG. Zone de Fret 2 à Roissy - Tél. : 01 48 64 63 82**

### Ⓛ Cartes électorales

L'année 2007, en plus d'être une année d'élections, est une année de refonte des listes électorales. Votre carte d'électeur sera adressée à l'adresse figurant sur la liste électorale de 2003. Si votre adresse a changé depuis 2003 et que vous habitez toujours sur Saint-Brice, vous devez vous présenter en Mairie avant le 31 décembre 2006 afin que ce changement soit effectif.



### Ⓛ Avis d'enquête publique

À l'occasion du projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit de Roissy (PEB), venez consigner vos réflexions par écrit sur le registre tenu en Mairie jusqu'au 8 décembre inclus.

### Dernière minute...

Le permis de construire Bouygues Immobilier ne comptera que 124 logements au total.

En bref... En bref...  
**En bref...**

ⓐ **Mariage international : le contrat est indispensable**



À l'heure d'internet et de l'euro, les distances sont de moins en moins un obstacle aux déplacements des individus. Il est courant de nos jours de voir deux personnes de nationalité différente se marier en France ou à l'étranger et beaucoup de couples français partent à l'étranger, s'y installent et s'y marient.

Dans le cadre d'un mariage international, plusieurs systèmes juridiques peuvent entrer en concurrence.

Si vous n'avez pas fait de contrat de mariage, certaines règles juridiques vont s'appliquer automatiquement. Vous vous trouverez devant le fait accompli et vous risquez de ne pas savoir sous quel droit vous êtes marié.

Les conséquences peuvent être très graves. Par exemple : quelle loi appliquer pour acheter ou vendre votre logement, à quel juge s'adresser pour divorcer, quelle loi appliquer pour faire une donation, les biens achetés par l'un appartiennent-ils aux deux, les biens reçus par donation tombent-ils en communauté...

Ces questions familiales et personnelles peuvent conduire à des procès longs et coûteux qui nuisent à la paix des familles.

Pour vous protéger contre les incertitudes d'une situation internationale et vivre en toute sécurité juridique, pensez à vous renseigner, avant votre mariage, auprès d'un notaire, pour signer un contrat adapté à votre situation.

**Consultations gratuites de notaires sans rendez-vous au CCAS (sous réserve) : mardi 2 janvier de 9h à 11h30.**

ⓐ **Enquête sur la santé et les itinéraires professionnels**

L'INSEE réalise jusqu'au 15 janvier 2007 une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle en France auprès de personnes de 20 à 74 ans.

Cette étude s'intéresse aux relations entre l'itinéraire professionnel - c'est-à-dire la succession d'emplois, de périodes de chômage, ou d'inactivité ainsi que l'évolution des conditions de travail - et l'évolution de la santé et l'apparition éventuelle de handicaps au cours du temps.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ⓐ **Cercle culturel de la forêt de Montmorency**



Visite conférence au château de Champlâtreux dans les pas d'Anna de Noailles.

Cette association permet de poursuivre la culture personnelle dans les moments de loisirs de la manière la plus plaisante et la plus accessible. Dans une ambiance simple et amicale, elle propose des activités originales et souvent difficilement réalisables individuellement, sans obligation de fréquentation assidue. Que ce soit des sorties en famille ou entre amis, les programmes sont différents chaque mois : sorties pour mieux connaître la nature, excursions de la journée en autocars de tourisme

**À NOTER... À NOTER...  
 À NOTER... À NOTER...**

**> Centres de loisirs**

Le centre de loisirs de la Plante aux Flamands sera fermé du 26 décembre au 5 janvier 2007 pour des raisons de travaux. Les enfants seront accueillis aux centres de loisirs Alphonse Daudet maternel et Léon Rouvrais.

**> Halte-garderie**

La halte-garderie sera fermée du 25 décembre 2006 au 2 janvier 2007 inclus.



confortables, visites, conférences, matinées ou soirées au théâtre ou bien encore des soirées débats ou rencontre, etc...

**17 allée des Marlières  
 95330 Domont  
 Renseignements au 01 39 91 10 22.**

**À la découverte de nouveaux pays...**

Depuis la rentrée scolaire 2006, l'équipe enseignante de l'école Pierre et Marie Curie a mis en place un projet européen intitulé « Nos différences comme trait d'union ». Ce projet est monté en partenariat avec l'agence Socrates (sous couvert de l'Éducation Nationale). Il entre dans le cadre des projets Socrates - Comenius 1.

Il a été créé afin de permettre aux élèves de cette école de découvrir de nouveaux pays (culture, mode de vie, mode de pensée...), d'enrichir les apprentissages, de favoriser le développement de méthodes nouvelles et créatives. C'est à travers des échanges de documents mais aussi des voyages



que ces objectifs seront atteints. Les communications orales et écrites (en anglais) seront également l'un des fils conducteurs de ce projet.

En octobre dernier, une partie de l'équipe enseignante (deux enseignantes : Melles Mandjee et Vieira et le directeur M. Allemany) se sont rendus en Pologne pour la 1<sup>ère</sup> rencontre entre adultes. Tous les pays partenaires étaient présents (Pologne, Italie, Finlande et Turquie). La mise en place du projet, les moyens d'échanges, la planification des différentes activités et des voyages pour cette année ont été abordés.

Cette rencontre a été très fructueuse et toutes les équipes enseignantes sont impatientes de faire partager cette expérience aux élèves des différents pays.



# Salle des Fêtes

Chose promise, chose due : les travaux d'aménagement de la future salle des fêtes vont bientôt commencer, pour une livraison de ce nouvel équipement à l'automne 2007. Zoom sur ce projet qui répond à une attente forte et de longue date des Saint-Briens.

**M**ariage, anniversaire, réunion associative, baptême, colloque... Jusqu'à aujourd'hui, pour ce genre de manifestations, les Saint-Briens devaient parfois aller frapper aux portes des communes voisines pour louer une salle.

En effet, sur la ville, seuls deux lieux de réunion ou de festivité sont actuellement à leur disposition : les Charmilles et L'Orangerie. Il n'existe pas de salle des fêtes à proprement parlé. Outre le fait d'être toutes deux de faible capacité d'accueil (70 à 80

personnes pour Les Charmilles, 50 pour L'Orangerie), ces salles présentent deux autres inconvénients majeurs : l'absence d'office de restauration et la trop grande proximité des habitations.

Pour mettre fin à cette situation et répondre aux besoins des Saint-Briens, des particuliers, des associations, des entreprises, la ville vient de lancer son projet de salle des fêtes.

Le bâtiment existe déjà, il est situé dans la zone commerciale des Perruches, au rez-de-chaussée de l'édifice

accueillant l'enseigne C & A que bon nombre d'entre vous connaissent.

Il y a quelques semaines, la ville est devenue locataire de cet espace d'une superficie d'environ 500 m<sup>2</sup> qui permettra d'accueillir environ 300 personnes (avec tables et chaises). Il présente l'avantage d'allier festif et pratique.

**Un équipement de qualité, à l'agencement mûrement réfléchi, à la décoration soignée mais à un coût maîtrisé : tels sont les fils conducteurs de ce projet\*.**



La fête sans souci et sans nuisance pour le voisinage : la salle polyvalente offrira bientôt ces avantages aux Saint-Briens.

## **Pas de nuisance pour le voisinage**

Les problèmes habituels des salles des fêtes, ce sont les nuisances sonores : musique que l'on entend de l'extérieur, bruit des moteurs de voiture, gens qui parlent dehors tard dans la nuit... autant de sources de gêne pour les riverains et de motifs de plainte. Des problèmes que l'on ne rencontrera pas avec la future salle des fêtes puisque même si elle n'est qu'à un quart d'heure à pied du centre-ville (soit 5 minutes en voiture), elle est éloignée des habitations.

## **Un accès pratique et simplifié**

La ville a repensé et créé un nouvel accès pour cette salle des fêtes. C'est simple : **vous arrivez directement en voiture**, vous gardez votre véhicule



Et 1000 places dans un parking couvert.

dans le parking couvert de 1000 places, à l'abri des intempéries, et vous accédez directement à la salle.

À noter : comme la loi l'exige, la future **salle des fêtes est accessible aux personnes à mobilité réduite**. Et pas seulement pour le public mais aussi pour les personnes qui seraient susceptibles d'y travailler : l'office de restauration est entièrement adapté. Chose rare méritant d'être soulignée.

## **Un bâtiment sécurisé et sécurisant**

L'idée, c'est de faire la fête sans souci, en toute tranquillité et en toute quiétude. Pour cela, tout est prévu : un parking réservé pour la salle des fêtes et fermé par un portail, un accès contrôlé, un système de vidéosurveillance, ainsi qu'un personnel dédié au gardiennage du bâtiment.

# : le projet est lancé !



Pour un plus petit comité, la salle se transforme en salon-bar très simplement.

Salle cloisonnée pour une ambiance conférence...

## Un espace fonctionnel et modulable

La salle des fêtes bénéficiera de toutes les commodités : sanitaires, bar, espace de convivialité, cuisine, espaces de rangement... Le principe : pouvoir répondre à différents besoins, que ce soit une grande fête, un petit comité, une conférence...

**Une salle polyvalente** au sens premier du terme, c'est-à-dire multifonctions. Chose qui sera rendue possible grâce à un système de cloisons mobiles permettant de créer différents espaces. Le tout dans une décoration soignée, une ambiance à thème.

## Le nec plus ultra pour la cuisine

L'office de restauration répond aux dernières normes sanitaires en matière de sécurité alimentaire.

Il est agencé selon le process de « la marche en avant », c'est-à-dire une progression continue et rationnelle dans l'espace des différentes opérations d'élaboration des plats.

## Une ouverture vers l'extérieur

Même si la salle des fêtes est située en rez-de-chaussée, **de larges baies vitrées** permettront un éclairage naturel et une ouverture sur un jardin aménagé et paysager d'environ 100 m<sup>2</sup>. Un espace détente qui devrait être fort apprécié des enfants...



De larges baies offriront une lumière naturelle et un jardin paysager de 100 m<sup>2</sup> sera aménagé.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 80 euros de location par mois par la ville.
- 600 000 euros environ de budget pour les aménagements intérieurs.
- Le tout sera amorti par des recettes d'exploitation.
- Le montant des charges annuelles s'élève de 12 à 14 euros du m<sup>2</sup>.



600 000 euros vont être investis (qui seront amortis par les recettes d'exploitation) pour les travaux d'aménagements.

\* Le projet est encore en cours de définition, des modifications peuvent donc être apportées.

# Entrez dans la

Noël arrive avec son lot de festivités, de décorations et de bons petits plats. manquer... Et en cadeau, pour anticiper les fêtes quelques petites idées

## Vos rendez-vous de Noël

### Piochez vos idées cadeaux au marché de Noël

Le marché de Noël, organisé par l'Office Municipal des Fêtes (O.M.F.), se déroulera **le 16 décembre de 10h à 18h30 sur le parking de La Poste et dans le hall du centre culturel et sportif Lionel Terray.**

N'hésitez pas à venir vous mettre l'eau à la bouche avec les nombreux stands de foie gras, huîtres, charcuterie et bien sûr de chocolats. Chemin faisant, entre quelques achats et dégustations vous pourrez vous arrêter au stand antillais pour vous restaurer et repartir de bon pied vers de nouvelles emplettes. Après les achats culinaires, vous pourrez trouver toutes vos idées cadeaux auprès des différents artisans : bijoux, patchwork, cristal de bohème, broderie, cadres...

Côté animations pour les enfants : un manège, un château gonflable, un spectacle (**trois représentations de chants et contes d'une durée de 20 minutes : séances à 14h ; à 15h15 et à 16h40**), distribution de bonbons par le Père Noël, promenade en charrette avec les lutins et le père Noël, deux échassiers parcourront la ville, et sept musiciens des Old Cat's animeront cette journée. Sans oublier les barbes à papa, gaufres et crêpes. L'OMF n'a pas oublié non plus de faire participer les commerçants avec des enveloppes surprises à découvrir sur le marché de Noël...

### Les tout-petits à la fête !

Le Relais Assistantes Maternelles organise une fête de Noël au centre culturel le 11 décembre. Le spectacle sera suivi d'un goûter. Le mercredi 13 décembre c'est au tour de la halte-garderie de fêter Noël autour d'un goûter convivial. Puis, vendredi 15 décembre, la crèche familiale offrira un goûter et un cadeau en présence du personnel dans la salle des Charmilles. Parce que Noël, c'est surtout pour les enfants, ils seront à l'honneur mardi 5 décembre. La compagnie Les P'tits loups présentera aux élèves des écoles maternelles le spectacle « La sorcière qui voulait saboter Noël », au théâtre Silvia Monfort. Un livre sera offert à chaque élève. ■

### TOUT UN PROGRAMME...

- **PARKING DE LA POSTE**  
> À 14 h, 15 h 30 et 16 h 30 : spectacle gratuit pour enfants de 20 minutes par les acteurs de la troupe « *Le temps d'un rêve* ».
- > À 16 h 00 : arrivée du Père Noël dans la forêt magique accompagnée de la fanfare des Old Cats.
- **ÉCOLES DE LA PLANTE AUX FLAMANDS**  
À 11 h 30 : déambulations sur échasses.
- **SECTEUR DE LA GARE**  
À 12 h 00 : déambulations sur échasses.
- **SECTEUR DES COTTAGES**  
À 14 h 00 : fanfare des Old Cats.
- **SECTEUR DU CLOS**  
À 14 h 30 : fanfare des Old Cats
- **LES ROUGEMONTÉS**  
À 14 h 45 : déambulations sur échasses.
- **À L'ANGLE DE LA RUE PASTEUR ET DE LA RUE DE PARIS**  
À 15 h : fanfare des Old Cats



Les contes captivent petits et grands.



# magie de Noël

Mais à Noël, il y a aussi la décoration de votre maison, celle de la ville, accompagnée de rendez-vous à ne pas déco et recettes dans votre magazine.

## Les petites idées à prendre...

Noël approche et vous pouvez déjà penser à quelques idées déco ou cuisine pour préparer une soirée haute en couleurs et en saveurs.

### À côté de qui suis-je placé ?

Pour marquer les places, un bonhomme de neige chantant.



Fabriquez des petits bonhommes de neige à partir de deux boules en polystyrène de tailles différentes, pour le corps et la tête. Les boules sont assemblées à l'aide d'un cure-dent en bois. Les bonnets sont faits avec du ruban pour décoration de Noël. Les bonnets sont fixés avec une épingle derrière la tête. On replie le ruban sur le dessus de la tête et on ajoute un petit pompon de coton. Le tout est fixé par une épingle. Les yeux, le nez, les bras, les boutons sont des perles de rocailles enfilées sur des épingles.

Pour l'écharpe un morceau de cure-pipe. Les cahiers de chant pour inscrire les prénoms sont en bristol blanc. Le socle est un carré de carton plume. Enfoncez 3 épingles dans le carton plume, par dessous, puis poser le bonhomme pour le faire tenir debout.

### Que c'est beau sous le sapin !

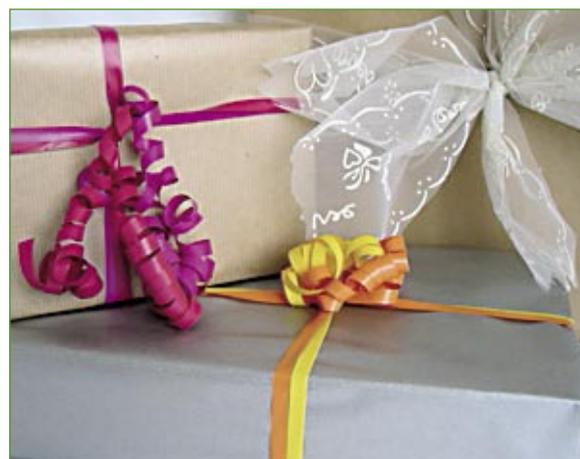
Quelques idées d'emballage en papier ou en tissu, pour un cadeau vraiment atypique...

Papier journal, papier kraft, papier de soie, la liste est longue ! N'hésitez pas à les détourner de leur utilisation d'origine. Quelques associations à retenir : Papier kraft et raphia pour un cadeau nature, papier de soie multicolore et rubans de satins pour un cadeau acidulé, papier à musique et liens de cuir pour un cadeau « musical », satin et ruban velours pour un cadeau glamour, toile de Jouy et ruban gros-grain pour un cadeau traditionnel, panne de velours et cordons dorés pour un cadeau de luxe...

Vous pouvez également découper des pages de magazines et faire des collages personnalisés.

### Boîtes et corbeilles

On pense souvent à la corbeille en osier, garnie de papier de soie. Mais il y a d'autres possibilités : de grands verres transparents que vous ornerez d'un gros ruban et d'une fleur fraîche ou en tissu, des boîtes métalliques alimentaires, boîtes à thé ou chocolat, anciennes boîtes de bonbons, des pots en terre cuite remplis de cotons de couleurs, des corbeilles à pain en plastique coloré recouvertes de papier translucide, des boîtes cartonnées (pour ranger des dossiers) que vous aurez customisées à l'aide de feutres or et argent. ■



## Ça sent bon en cuisine... bûche de Noël à la vanille

Comment se passer d'une bonne bûche pour conclure un repas de Noël ? Voici une petite recette qui devrait ravir vos papilles...

### Les ingrédients (pour 8 personnes)

#### > Biscuit rapide

8 œufs, 250 g de sucre, 250 g de farine, sucre glace.

#### > Crème pâtissière

1/2 l de lait entier, 1 gousse de vanille, 115 g de sucre semoule, 25 g de farine, 30 g de poudre à crème ou maïzena, 25 g de beurre frais.

#### > Crème à bûche

500 g de crème pâtissière (celle de la recette), 7 feuilles de gélatine, 3 gousses de vanille Bourbon, 3 cl de Grand-Marnier, 400 g de crème fouettée.

#### > Sirop d'imbibage

20 cl d'eau, 50 g de sucre, 1 zeste d'orange.

#### > Montage de la bûche

200 g de confiture de haricots de Soissons, cacao poudre.

### La préparation

#### > Biscuit rapide

Monter les blancs d'œufs avec le sucre. Incorporer au fouet les jaunes d'œufs et la farine tamisée, sans faire retomber l'appareil.

Dresser sur tapis de cuisson.

Saupoudrer de sucre glace.

Cuire à 180 °C.

Démouler sur une feuille de papier sulfurisé poudré de sucre glace.

#### > Crème pâtissière

Chauffer le lait avec la gousse de vanille et 55 g de sucre semoule.

Blanchir les jaunes d'œufs avec 60 g de sucre semoule, ajouter la farine et la poudre à crème (ou maïzena).

Cuire la crème pâtissière pendant 3 minutes d'ébullition.

Hors du feu, ajouter 25 g de beurre frais.

#### > Crème à bûche

Ajouter à la crème pâtissière chaude les feuilles de gélatine et les gousses de vanille Bourbon. Filmer au contact et refroidir rapidement.

Fouetter la crème et ajouter le Grand-Marnier. Ajouter le crème fouettée.

#### > Sirop d'imbibage

Chauffer l'eau avec le sucre et le zeste d'orange.

#### > Montage de la bûche

Imbiber le biscuit avec le sirop sur un torchon

Masquer le biscuit avec de la confiture de haricots de Soissons et de crème à bûche.

Rouler et mettre au frais 2 heures.

Masquer la bûche de crème à bûche et saupoudrer de cacao poudre.



# La vie de votre ville...

> Samedi 4 novembre

## Vernissage de l'exposition Les Amis du Vieux Saint-Brice

C'est en présence du député-maire Jérôme Chartier et du Maire de Saint-Brice, Alain Lorand, que la nouvelle Présidente de l'association Monique Borde-Germain a prononcé son premier discours. Nicole Chalard, ancienne Présidente, a quant à elle mis en avant Jacques Fosse, personnage attachant de Saint-Brice imparable sur l'histoire de la ville. Photos, textes, poèmes, objets, livres et cd-rom, l'exposition ne manquait pas de diversité dans ses supports pour assouvir la soif des Saint-Briciens, désireux de mieux connaître l'histoire de

leur ville. La causerie consacrée à Max Ernst a retenu l'attention d'un public peu nombreux mais d'une très grande qualité d'écoute. Vingt œuvres du peintre ont pu être présentées ou analysées.



> Samedi 11 novembre

## Journée du souvenir

Monsieur Mazzarol, Président de l'association Union Nationale des Combattants, a prononcé un discours émouvant à l'occasion de la cérémonie. Il a lancé également un appel aux hommes ayant fait leur service militaire pour rejoindre les associations d'anciens combattants pour que ces cérémonies commémoratives demeurent. Nos morts pour la France ne doivent pas tomber dans l'oubli. Téléphone de l'U.N.C.: 01 39906856.



> 11 et 12 novembre

## Lancement du Téléthon

Le Téléthon à Saint-Brice est lancé! Le repas de l'U.N.C. a rassemblé 173 personnes samedi 11 novembre à la salle des Blémurs à Piscop. L'association AAESB Pétanque a réuni le dimanche 12 novembre une soixantaine de passionnés de pétanque au parc de la Mairie et cela jusqu'à 20h! Le Téléthon continue les 8 et 9 décembre. Pour en savoir plus: lire ci-contre



> Dimanche 12 novembre

## Concert d'orgue et chorale, organisé par l'OMF

L'Église était presque pleine pour fêter la Saint « Brice ». La chorale de l'association Accords et variations a chanté remarquablement. Le mélange entre la musique de l'orgue et les chants donnait un résultat extraordinaire où l'émotion était palpable, émotion que l'on ne pouvait ressentir qu'en écoutant le silence religieux du public.



# AGENDA

> **Dimanche 10 décembre**

## Finale de la coupe du Val d'Oise

L'AAESB Pétanque participera aux demies-finales et finales.

Presles.

Renseignements au 01 39 92 27 45.

> **Dimanche 10 décembre de 9h à 17h**

## Tournoi handi-valide de tennis de table

Organisé par la VOSB Tennis de table.  
Centre culturel et sportif Lionel Terray.

Renseignements au 06 81 76 95 84.

> **Samedi 16 décembre de 10h à 18h30**

## Marché de Noël

Organisé par l'Office Municipal des Fêtes.

Nombreux stands et animations pour les enfants : manège, promenade dans la charrette du Père Noël, musique...

Plus d'infos : lire pages 6-7.

Parking de La Poste et du Centre Culturel Lionel Terray.

> **Samedi 16 décembre à 20h15 et**

**dimanche 17 décembre à 14h45**

## Les Mousquetaires au couvent

De Louis VARNEY, mise en scène par Chantal Cardozo. Opérette à grand spectacle, haute en couleurs et pleine de gaieté.

En France, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont laissées à l'abandon

de soins psychiatriques faute d'infrastructures adaptées, et se retrouvent au mieux dans leurs familles (qui, du coup, vivent un enfer), au pire à la rue (60 % des SDF !) ou en prison (50 % des incarcérés !), quand il ne s'agit pas d'une issue fatale... L'Opéra des Hauts de Scène a décidé d'aider au développement de l'accueil des malades par ce spectacle au profit d'une des 5 dernières cliniques psychiatriques institutionnelles qui subsistent en France.

Deux représentations exceptionnelles sont donc proposées pour les fêtes de Noël pleines de gaieté et de bonne humeur autour de nos truculents mousquetaires.

Prix : 25 euros (ou plus selon le soutien que vous souhaitez apporter), 20 euros pour les personnes handicapées et les étudiants.

Réservations au 06 63 10 04 74.

Théâtre Silvia Monfort.



## Téléthon : 20 ans déjà !

# TELETHON

8 et 9 Décembre 2006

> **Vendredi 8 décembre à partir de 18h jusqu'au samedi soir**

Rendez-vous au centre culturel et sportif Lionel Terray dès 18h pour le lancement du Téléthon 2006 ! Que ce soit les mordus de vélo avec

« le fil rouge » ou l'association ORCS avec ses fous de jeux de rôles sur pc en réseau, chacun sera collé à sa « bécane » pendant 30 heures non-stop et tout ça pour le Téléthon ! Des bénévoles ont également réalisé pour l'occasion des objets artisanaux qui seront en vente. Les associations Tsuky Karaté Club et les Tigres Jaunes feront - le vendredi soir uniquement - des démonstrations d'arts martiaux pour les yeux des petits et des grands ! Enfin, si vous avez une petite faim ou soif, des frites, merguez, hot-dog, sandwiches et boissons chaudes ou fraîches sont prévus pour répondre à vos besoins.

> **Samedi 9 décembre**

Le froid hivernal n'arrête pas les plus courageux, bien au contraire ! En effet, l'association « Marche et détente » organise une randonnée pédestre qui partira de la place de l'Église à 9 h.

Vous voulez exercer votre œil de lynx ? N'hésitez pas à vous rendre au stand de tir du centre culturel et sportif Lionel Terray car le Club de Tir de Saint-Brice organise de 9 h à 18 h un concours de tir ! Et pour finir le Téléthon en beauté, vous avez deux possibilités : le repas organisé par le Lion's Club au restaurant scolaire de la Plante aux Flamands à 19 h - renseignements au 06 87 36 08 18 - ou le repas de clôture du Téléthon dans le hall bar du centre culturel et sportif Lionel Terray à 19 h 30 !

Renseignements : 06 87 36 08 18.



> **Du 8 au 17 janvier**

## Au clair de la lune, 3 petits bouquins

Le service culturel en partenariat avec le service petite enfance vous propose une structure d'animation autour du livre pour les tout-petits jusqu'à 3 ans.

Cet espace jeu a été réalisé par le Centre Social des Quartiers Sud du Mans pour sensibiliser les tout-petits et leurs parents au livre et à la lecture.

Il est conçu comme un espace ludique facilitant l'approche du livre dans un moment de plaisir partagé entre l'enfant et l'adulte. L'espace-jeu est composé de 3 modules (« J'ai sommeil », « Je veux un câlin », « Je joue avec mes livres »).

Les trois thèmes essentiels de la vie de l'enfant y sont abordés à travers une sélection de livres. Les journées tout public auront lieu les mercredis 10 et 17 janvier et le samedi 13 janvier.

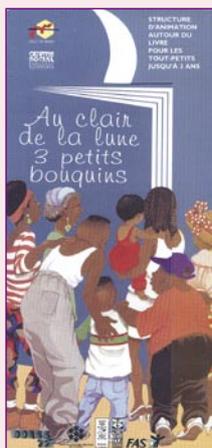
Renseignements et réservations au 01 39 33 01 90.

Centre Culturel et Sportif Lionel Terray.

Copyright : Graphiste : Brigitte Rivière

Illustrations : Helen Oxenbury

Éditeur : Père Castor Flammarion.



**Dimanche 14 janvier à 15h**

## Galette des rois

Réservée aux personnes de plus de 55 ans.

Goûter sur réservation pour partager une part de galette et un verre de cidre sur un fond musical.

Des invitations ont été adressées par courrier, les billets seront à retirer au Centre Communal d'Action Sociale avant le 31 décembre. Le nombre de places est limité à 200 personnes. Prix : 2 euros par personne.

Gymnase du Cossec.



## Auditions

> **Judi 14 décembre à 19 h**

Par le conservatoire municipal de musique.

Salle Berlioz (auditorium).

> **Mercredi 20 décembre de 15 h à 18 h**

De Chimes (sorte de vibraphone à main).

Centre culturel et sportif Lionel Terray.

# Les élus à la rencontre des habitants



Éclairage public, stationnement, limitation de vitesse... Autant de points abordés lors de la visite de quartier du 21 octobre dernier dans le secteur du Clos. Les élus ont une nouvelle fois rencontré les habitants qui leur ont fait part de plusieurs remarques auxquelles ils tenteront d'apporter des solutions.

Les Saint-Briciens sont encore une fois venus nombreux le 21 octobre dernier à la visite du quartier du Clos pour faire part de leurs remarques et demandes aux élus présents. Retour en images sur les grandes lignes de cette rencontre.

Limitation de la vitesse des automobilistes, problèmes de stationnement, de sécurité des piétons (notamment des enfants nombreux dans ce secteur), d'éclairage public ou encore d'élagage : tels ont été les principaux thèmes abordés lors de cette rencontre entre habitants et membres de l'équipe municipale.



Au carrefour des rues du Maréchal Foch, du pont au Coq et de Montmorency, des passages piétons seront créés après une étude réalisée par les services techniques de la ville.



Des places de stationnement seront créées sur le tronçon de la rue de Maréchal Foch entre les rues de la Planchette et Maurice Berteaux, ce qui réduira la vitesse des automobilistes.

Une discussion à bâtons rompus, un dialogue sans langue de bois. Les élus ont écouté et entendu les demandes des habitants du quartier, ont pris des notes, ont expliqué en direct aux Saint-Briciens ce qu'ils pouvaient ou non réaliser rapidement, ce qui relevait ou non de la compétence communale. Dans des cas spécifiques, notamment rue de la Planchette, voie dépendant de la CCOPF, les habitants ont été orientés vers les interlocuteurs adéquats.

Certaines réalisations vont pouvoir être opérées dans de brefs délais par les services techniques municipaux telles que

la matérialisation de places de stationnement sur la chaussée, la création de passages piétons protégés ou encore la mise en place de dispositifs visant à réduire la vitesse des automobilistes (par exemple, dans la rue Georges Clémenceau, la pose d'un panneau limitant la vitesse à 30 km/heure ou la création de ralentisseurs pourrait résoudre le problème). Cela dit, ces modifications notamment de circulation nécessitent des devis, des prises d'arrêtés de circulation et/ou de stationnement, et des délais de mise en œuvre qui peuvent prendre dans certains cas plusieurs semaines. ■

## Expression de la Majorité municipale

### Une salle des fêtes... enfin !

Il est facile de dire « on y avait pensé », « on aurait fait comme à Piscop », « on aurait... ». Loin des paroles, nous passons aux actes.

La future salle des fêtes présentera de nombreux avantages. Outre des équipements sanitaires et des emplacements cuisine ultramoderne, la décoration sera soignée. Une cloison mobile permettra de séparer deux unités distinctes en fonction du nombre d'occupants.

Un vaste parking avec une entrée directe permettra aux voitures et aux handicapés un accès direct.

De plus, il n'y aura aucune nuisance sonore pour le voisinage ce qui constitue un argument de poids compte tenu des plaintes que nous pouvons avoir autour du LCR des Charmilles. La proximité d'habitation est un véritable problème que nous ne pouvions pas ignorer.

Plutôt que des projets chimériques toujours

remis à plus tard, Saint-Brice aura enfin un lieu adapté sans occasionner de gêne pour les riverains.

Je rappelle également que cet espace brut a été estimé par les domaines à 600 000 euros. Seuls nos opposants estiment que ce bâtiment n'a aucune valeur... Enfin, la commune n'aura qu'un loyer de 80 euros à payer par mois. Nous sommes curieux de savoir où l'opposition aurait bien pu implanter une salle des fêtes identique à celle de Piscop et à quel prix ? D'ailleurs pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?

**A. LORAND, W. DEGRYSE, A. JEAN-NOEL, M-D. PFARR, C. NEDELLEC, M. CAYRAC, R. GAGNE, P. RENAUD, J. DAMBRINE, M. REY-BROT, C. CHOJNACKI, C. SALFATI, A. DALPHRASE, P. DUBEAUX, L. GUIOT, G. LAURENT, M. BARKATS, M. LEBRETON, S. SALFATI, J. AUBRY, E. GANIPEAU, D. FRENOT, N. SALFATI.**

### > Naissances

Rony DOUBLET, le 1<sup>er</sup> mai  
Gabriel DEAS, le 28 septembre  
Shany ATTAL, le 5 octobre  
Kelya DELPIERRE-IGLESIAS, le 6 octobre  
Elio LE GALLO-TOURIS, le 6 octobre  
Ethan LECANU, le 11 octobre  
Lise BULYK, le 12 octobre  
Sylia BELLÁICHE, le 16 octobre  
Mattéo POLIGANI, le 24 octobre

**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### > Mariages

Médéric FLEURY et Marie-Laure SHGIER, le 14 octobre  
Éric VEILLARD et Thérèse GIMENEZ, le 14 octobre  
Levent OKETEN et Avniye KARAKAC, le 4 novembre

**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### > Décès

René CAPDET, 67 ans, le 31 octobre

**La Ville adresse ses condoléances à la famille.**

## Expression des Conseillers n'appartenant pas à la Majorité Municipale

(Article L2121-274 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

### Non aux 4 immeubles de bouygues dans le parc Saint-Joseph

Le Maire, A. Lorand, vient de signer le permis de construire de Bouygues. Il n'a pas hésité à programmer la destruction du parc avec la construction des immeubles en question.

Nous ne resterons pas sans réagir à ce que nous estimons relever d'une véritable provocation.

### OÙ EST LA CONCERTATION ?

Le Maire et son équipe nous rabâchent à longueur de colonnes dans le bulletin municipal « qu'ils sont à l'écoute de la population ».

Nous étions place de l'Église lors de la rencontre de quartier organisée par le Maire. Tous les Saint-Briciens qui étaient là ont manifesté leur hostilité au bétonnage à outrance du centre-ville.

Nous avons bien entendu leur demande :

- NON aux 13 immeubles dans le vieux bourg,
- NON aux 365 logements à venir
- NON aux 1000 voitures dont la circulation et le stationnement vont asphyxier le centre-ville...

Mais non constatons que le Maire et son équipe font la « sourde oreille ». Ils ont décidé de livrer la ville aux promoteurs pour éviter un nouveau désastre financier. BOUYGUES, MARGNAN et consorts agissent véritablement en terrain conquis à Saint-Brice.

### DANS L'ACTION

Vous pouvez compter sur l'opposition et agir avec nous pour préserver notre ville d'un véritable massacre. NON, Saint-Brice ne doit pas devenir une banlieue triste, sans âme, où se développera le mal vivre que nous voyons trop tous les jours à proximité de Saint-Brice.

**G. HUYET, S. LARCHER, N. CHALARD, C. SERGENT, M. MOHA.**

### Le climat deviendrait-il malsain ?

Certains soirs de fin de Conseil, on se demande bien si l'on n'a pas perdu son temps ! Seul l'appel permet d'entendre la voix de tous les conseillers !

Au début du mandat, nous arrivions à faire avancer des débats en posant des questions ou en faisant des propositions et il est arrivé, de temps à autre, que nos idées fassent chemin.

Depuis quelques temps, lassitude du pouvoir...ou volonté politique, nous avons le sentiment très fort que tout ce qui est présenté doit être voté en l'état !

Nous avons beau essayer de préparer les conseils, pas facile quand les commissions ne se réunissent pas, proposer, questionner, rien n'y fait !

Il arrive, en poussant les élus, de découvrir que des faits importants ne nous sont pas communiqués.

A une question posée concernant une acquisition qui nous paraît intéressante, mais dont le financement ne nous semble pas évident, car à chaque conseil on nous rappelle que « le Budget est serré ». D'apprendre, après débat, qu'une subvention exceptionnelle de 560k euros avait été attribuée à notre commune !

Nous faisons remarquer, d'un ton un peu sec, qu'il aurait été plus simple que cette information soit connue de chacun, on nous accuse d'être « rentrés en Campagne »

On pose des questions sur le nombre réel de logements qui seront construits en centre ville, suite aux articles que les St Briciens ont eu dans leur boîte à lettre et signés d'un conseiller municipal, aucun des protagonistes ne répond réellement : Il est vrai qu'ils ont en commun, d'avoir dirigé ou de diriger, notre commune en respectant, on l'espère, l'intérêt des St Briciens !

Saint-Brice mérite bien mieux que ce climat où rumeurs et calomnies semblent devenir monnaie courante.

Bonnes fêtes de fin d'année.

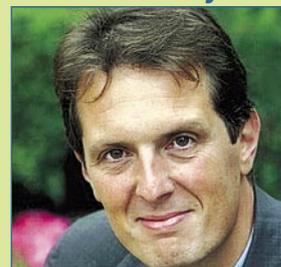
**P. BALDASSARI, M-H. FROMAIN, M. TAILLEZ, M. PARIS, B. BEAUMANOIR.**

## Retrouver votre journal municipal en ligne sur <http://www.saintbrice95.fr>



## Votre Député vous reçoit

Jérôme Chartier, votre député, tient une permanence sans rendez-vous en mairie. La prochaine aura lieu le lundi 18 décembre, de 18 h à 20 h.



## Numéros utiles

- Police municipale : 01 34 29 42 17
- Commissariat de police : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 01 39 90 04 39
- Urgences eau : 0811 900 918
- Urgences électricité : 0810 333 192
- Urgences gaz : 0810 433 192
- Hôpital de Montmorency : 01 34 17 81 74
- SOS Médecins 95 - 24 h/24 : 01 30 40 12 12
- SOS Poison-intoxication : 01 40 05 48 48

## COLLECTE DES DÉCHETS : petit rappel

### Ordures ménagères

Secteur 1 : lundi et jeudi  
Secteur 2 : mardi et vendredi

### Déchets recyclables

Secteur 1 et 2 : mercredi

### Encombrants

Secteur 1 et 2 : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>  
lundi du mois  
(4 et 18 décembre)

### Déchets verts

Secteur 1 :  
mardi 12 décembre  
Secteur 2 :  
lundi 11 décembre

Les collectes ayant lieu le matin, merci de sortir vos poubelles la veille au soir après 19h et de les rentrer pour 13h le lendemain. Pour tout renseignement, merci de contacter la CCOFP au 01 39 35 48 36.



## DÉCHETS VERTS

Le service de collecte de déchets verts est sous dimensionné et en conséquence inadapté pour les particuliers occupants de grandes propriétés arborées. Certains d'entre eux regrettent l'abandon du système d'apport volontaire sur la plateforme Valdève d'Attainville, dont le traitement était gratuit pour les particuliers administrés de la CCOFP.

Ce système peut cependant toujours être utilisé par les administrés producteurs de grands volumes de déchets verts. La plateforme Valdève demeure ouverte, sauf le samedi après-midi et le dimanche ; en revanche, ils devront s'acquitter d'un paiement du traitement, fixé forfaitairement à 5,10 euros jusqu'à 140 kilogrammes de déchets verts.



**Acquabat**  
ENTREPRISE TOUS CORPS D'ETAT

**FRANCE CHAUFFAGE**

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE AU GAZ**  
Installation - Dépannage

Spécialiste **FRISQUET**  
**HYDROMOTRIX**

Agréé Gaz de France  
Gaz de France

**Possibilité crédit à 0% (voir conditions)**

Pensez à l'environnement en installant une chaudière à condensation qui vous permettra de récupérer de 15% à 40% de crédit d'impôts.

22, rue Mauléon - 95350 SAINT BRICE  
Tél : 01 39 94 98 85 - Fax : 01 39 90 62 04  
Portable : 06 08 96 56 36

Qualité • Performance • Innovation

Liberté de mouvement  
Tranquillité d'esprit  
Facilité d'accès  
**l'idéal.**

**LACROIX**  
Notre passion vous transporte

Lignes régulières • Scolaires • Voyages à l'étranger

www.cars-lacroix.fr

Nous tenons tout particulièrement à remercier les annonceurs pour leur participation à ce numéro  
Acquabat - 22 rue de Mauléon - Tél. : 0139949885 ou au 0608965636  
Cars Lacroix - 53-55 chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP - Tél. : 0130405656

Pour paraître dans une prochaine édition, contactez-nous : 0134294256